



## **PROPOS LIMINAIRES DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CEI**

\*\*\*\*\*

### **CONFERENCE DE PRESSE DU 18 NOVEMBRE 2021**

**Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s  
de la Presse,**

Le 31 Juillet 2021, la Commission Electorale Indépendante a clôturé, par les élections sénatoriales partielles, le cycle électoral des élections générales.

Ce cycle avait démarré avec la révision de la liste électorale en mars 2020, s'est poursuivi avec l'élection du Président de la République, le 31 octobre 2020 et les élections des députés à l'Assemblée Nationale, le 6 mars 2021.

A l'issue de chacune de ces opérations électorales, la Commission Electorale Indépendante s'est fait le devoir de s'autoévaluer pour tirer les leçons de ses activités.

Au cours de ces séminaires-bilan dont le dernier a eu lieu à Yamoussoukro, du 10 au 12 novembre dernier, la Commission Electorale Indépendante a pu se rendre compte des progrès réalisés au fil du temps, mais aussi des limites de ses actions.

Elle a pu mesurer combien de fois la bonne tenue et la bonne compréhension des opérations électorales sont indispensables à la paix sociale.

En effet, si le constituant a consacré l'élection comme le seul moyen d'accession au pouvoir, c'est parce qu'il l'envisage comme un facteur de pacification des rapports sociaux, comme un instrument au service de la paix.

De ce fait, l'élection qui fait appel à la volonté populaire dans le choix des gouvernants, s'oppose à la violence. En cela, elle ne devrait pas engendrer de crise, de conflits ouverts, de contradictions armées ou la guerre.

L'observation des faits montre cependant que ce lien positif entre élection et paix sociale n'est pas toujours une réalité. D'autant plus que, de notre expérience, les élections ont souvent été perçues comme un facteur de division pouvant contrarier la paix sociale.

Il est donc à se demander à quelles conditions l'élection peut être véritablement un instrument de paix sociale.

Pour nous, deux réponses s'offrent :

- d'une part, l'élection ne peut aboutir à la paix sociale que si tous les acteurs intervenant dans le processus électoral s'approprient la matière électorale et acceptent les règles juridiques qui l'encadrent ;

- d'autre part, l'élection sera au service de la paix si l'organe en charge des élections offre à tous les acteurs politiques ou non la garantie que les résultats des élections par lui organisées seront le reflet exact de la volonté exprimée par les citoyens à travers le bulletin de vote.

Pour faire passer ce message qui est aussi un engagement, avant le prochain cycle électoral, la Commission Electorale Indépendante a décidé de se rapprocher des populations, pour partager, avec elles, cette compréhension de l'élection qui doit, *in fine*, assurer la paix et, au-delà, la cohésion sociale chère à tous les Ivoiriens et à tous les habitants de la Côte d'Ivoire.

**Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s de la Presse,**

Il s'agit d'une tournée nationale avec des conférences publiques autour du thème central « *L'élection, instrument de renforcement de la paix sociale* ».

Ces conférences éclatées, ouvertes à toutes les composantes de la population, se tiendront, entre le 23 novembre et le 2 décembre 2021, dans neuf villes du pays à savoir Abidjan, Abengourou, Bondoukou, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, San-Pedro et Yamoussoukro.

Elles seront prononcées par différents Commissaires centraux dans les Universités publiques, dans les Grandes écoles et les écoles de formation des Forces de Défense et de Sécurité.

Cette grande tournée est aussi une pré-sensibilisation à la révision de la liste électorale prévue courant 2022.

Voilà, en avant-première, ce qui va conduire, les jours à venir, les Commissaires de la CEI auprès des populations.

**Mesdames et Messieurs, cher(e)s  
ami(e)s de la Presse,**

La Commission Electorale Indépendante veut pouvoir compter, une fois de plus, sur vous pour l'accompagner dans cette campagne d'éducation civique électorale.

**Merci à tous et à très bientôt.**

Fait à Abidjan, le 18 Novembre 2021

**Pour la Commission Electorale Indépendante  
Le Président  
COULIBALY-KUIBIERT Ibrahime**